

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le quatorze avril (**14 avril 2015**), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2015

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, BUATOIS Yves, CHATOT Céline, COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GAVAND Pierre, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, SAVIN Michel, TISSOT Thierry

Absent excuse : Néant

Secrétaire de séance : CHATOT Céline

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 15 -
Votants : 15

DIVERS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil du 05 mars 2015.

II – URBANISME

Suivi des dossiers d'urbanisme :

1- M. le maire informe les élus :

a) qu'une demande de permis de construire déposée par Christelle GALLET a été acceptée pour la réhabilitation d'une maison d'habitation et la construction d'un garage

b) qu'une demande de permis de construire est en cours d'instruction pour la construction d'un garage, rue de la Gare

c) que trois déclarations préalables de travaux ont été acceptées :

- Dominique LAPOINTE pour la mise en place d'une clôture rue du François

- Lionel MOUROT et Céline BOISSON pour un abri de jardin, chemin de la Verney

- Christophe CHARTON pour l'ouverture d'une porte en pignon, rue du Champ Thorin

d) qu'une demande de renouvellement de certificat d'urbanisme a été déposée Rue de la Malatière

III- FINANCES

1 – Approbation du compte administratif 2014 : le Maire étant sorti, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2014 présentant un excédent global de clôture de 276 649.27 € (275 125.69 pour la commune et 1 523.58 € pour le budget annexe Aménagement de la Pièce Rougemont), présenté par le premier adjoint.

2 – Vote du budget primitif 2015 : le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2015, équilibré en recettes et en dépenses à la somme :

- de 702 794 € pour le fonctionnement et 406 507 € pour l'investissement pour le budget de la commune

- de 1 928 € pour le fonctionnement pour le budget du CCAS (pas de budget d'investissement)

- de 96 256 € pour le fonctionnement et 42 732 € pour l'investissement pour le budget annexe d'Aménagement de la Pièce Rougemont

3 – Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015, soit 9.62% pour la taxe d'habitation, 17.98% pour le foncier bâti et 27.82% pour le foncier non bâti

4 – Le Conseil décide de **demander à bénéficier d'une subvention pour l'achat et la mise en place d'un défibrillateur**

5 – Les élus décident d'attribuer une subvention de 250 € au « Guidon Bletteranois » pour l'organisation de 2 prix cyclistes à Larnaud les 30 et 31 mai 2015

IV – PROJET DE CANTINE

Suite à l'entretien avec Mme FERREUX du CAUE, la municipalité contactera 3 architectes et leur proposera de réfléchir aux propositions faites par le CAUE

V- AMENAGEMENT DU CARREFOUR « MATHIEU » :

Le projet initial doit être revu à la baisse. Une visite sur le terrain a été effectuée avec MM. Dellassignora et Cousança, représentants le Département. Plusieurs solutions sont avancées : plateau central surélevé, réduction de la voie avec deux haies, chicanes... Des aménagements provisoires peuvent être mis en place pour juger de l'efficacité des projets. Un devis d'aménagement sera demandé à une entreprise locale.

Le projet d'aménagement de l'arrêt de bus peut bénéficier d'une subvention départementale de 50%.

IV – BATIMENTS COMMUNAUX

M. le Maire informe les élus que le studio meublé situé au-dessus de l'école maternelle est loué depuis le 08 avril à Tom Claudet, stagiaire à l'entreprise GRACE

V – COMPTES-RENDUS DE REUNIONS

- Commission culturelle de la CCBR : choix d'une œuvre destinée à la future médiathèque, parmi 3 propositions
- SICOPAL : changement de statut – mise en place de la télé-alarme et d'un service de blanchisserie
- ADMR de DESNES : compte-tenu de l'importance des interventions sur la commune de Larnaud, les élus décident d'attribuer une subvention de 250 € à l'ADMR
- Conseil départemental : suite aux élections des 22 et 29 mars, M. le Maire remercie les membres du conseil pour leur soutien et les informe que la première séance plénière aura lieu le 24 avril
- CLIP : plusieurs infos sont communiquées aux membres du comité portant sur la torchère, l'incendie d'une alvéole fin mars, le stockage de bois constaté au Centre de Stockage, les interrogations posées par l'amiante...
- Dans le cadre des TAPS (Temps d'Activités Périscolaires), élaboration d'un PEDT avec le comité de pilotage de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), indispensable pour l'obtention d'une subvention complémentaire
- Commission Voirie : des devis ont été demandés pour le busage de fossés. Une convention sera passée avec les intéressés afin de préciser les conditions de financement.
- CCBR : les élus sont invités à se prononcer sur la répartition des sièges au conseil communautaire
- Téléthon 2015 : les élus sont invités à réfléchir à l'organisation d'une soirée jeux

Philippe ANTOINE,
Maire de LARNAUD

